



NOTE D'INFORMATION
EXAMEN PROFESSIONNEL DE REDACTEUR
PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

Session 2020

PERIODE D'INSCRIPTION

➤ **Retrait des dossiers d'inscription : du 24 mars 2020 au 27 mai 2020.**

- **par voie postale** (le cachet de la poste faisant foi) : adresser au Centre de Gestion de l'Orne 2 rue François Arago 61250 VALFRAMBERT, une demande écrite individuelle accompagnée d'une enveloppe (32 X 23), libellée aux nom et adresse du demandeur ;
- **à l'accueil** du Centre de Gestion de l'Orne, aux horaires d'ouverture si la période de confinement est terminée.
- **par télé-inscription sur le site internet** : www.cdg61.fr, minuit, dernier délai.

➤ **Dépôt des dossiers d'inscription : du 24 mars 2020 au 4 juin 2020.**

- **par voie postale** : au Centre de Gestion de l'Orne 2 rue François Arago 61250 VALFRAMBERT, le cachet de la poste faisant foi ;
- **dans votre espace sécurisé**
- **à l'accueil** du Centre de Gestion de l'Orne, aux horaires d'ouverture si la période de confinement est terminée.

Durant la période de confinement liée au COVID-19, il convient de privilégier une préinscription dématérialisée sur le site Internet du CDG 61.

Cette démarche pourra s'effectuer jusqu'au 27 mai 2020 (avant minuit).

ATTENTION : Les préinscriptions à l'accueil du CDG 61 ne seront possibles que lorsque les mesures de confinement prendront fin et aux horaires habituels d'ouverture.

Les demandes de dossiers d'inscription par voie postale sont possibles mais durant la période de confinement, cette pratique est déconseillée, la distribution du courrier par la Poste étant perturbée.

DEPOT DES DOSSIERS DE PREINSCRIPTION : le 4 juin 2020 (dernier délai)

Les candidats devront remettre / transmettre leur dossier d'inscription au CDG 61 selon les modalités suivantes :

- **par voie postale** : au Centre de Gestion de l'Orne 2 rue François Arago 61250 VALFRAMBERT, le cachet de la poste faisant foi ;
- **à l'accueil** du Centre de Gestion de l'Orne, aux horaires d'ouverture si la période de confinement est terminée.
- **Soit par voie dématérialisée.** Le candidat pourra déposer son dossier sur son espace sécurisé sur le site www.cdg61.fr et clôturer son inscription avant minuit

Durant la période de confinement, il convient de privilégier le dépôt du dossier sur l'espace sécurisé. Cette démarche pourra s'effectuer jusqu'au 4 juin 2020 (avant minuit).

ATTENTION : Le dépôt du dossier à l'accueil du CDG 61 ne sera possible **que lorsque les mesures de confinement prendront fin.** L'envoi par voie postale **est toujours possible mais déconseillé.**

IMPORTANT : Les pièces complémentaires pourront être transmises ultérieurement, après la date de dépôt des dossiers.

L'état détaillé des services a été actualisé avec la nouvelle date de dépôt des dossiers le 4 juin 2020. Il est téléchargeable sur la page de préinscription. Il annule et remplace le précédent. Il vous appartient de le télécharger et de le transmettre à votre service RH. *Seul le dossier d'inscription doit être transmis le 4 juin 2020 au plus tard. Aussi, vous pourrez le transmettre, lorsque votre collectivité sera en mesure de vous le fournir).*

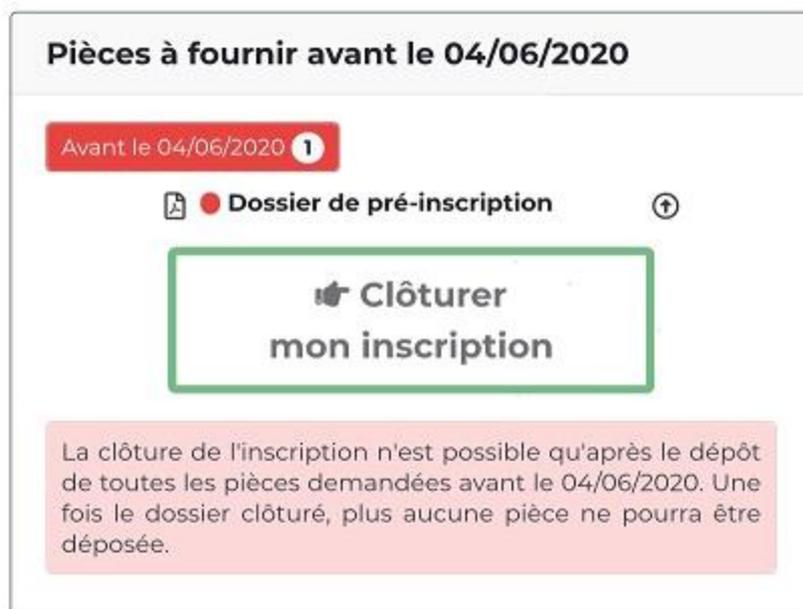
COMMENT DEPOSER LE DOSSIER SUR VOTRE ESPACE SECURISE

Veillez pour cela vous connecter depuis le site Internet du CDG 61 sur votre "**espace sécurisé**"

A cet effet, vous devez saisir les éléments ci-dessous :

Identifiant : saisir le code utilisateur, qui vous a été attribué lors de votre préinscription

Mot de passe : saisir le mot de passe, que vous avez choisi lors de votre préinscription



1 – Déposer votre dossier d'inscription (même si celui-ci n'est pas signé) en cliquant sur la flèche à droite de la pièce demandée. La fenêtre ci-dessous d'affichera pour vous permettre de joindre le dossier d'inscription au format pdf).



Vous devez choisir le fichier, puis transmettre le fichier. Une fenêtre "Fichier enregistré" s'ouvre Cliquer sur OK.

2 – Cocher la case "J'ai lu, j'approuve et je signe l'attestation sur l'honneur présente dans mon dossier d'inscription".

3 – Cliquez sur "Clôturer mon inscription" **au plus tard le 4 juin 2020 avant minuit**

IMPORTANT SUIVI DE VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

Il conviendra de revenir sur votre "accès sécurisé" les jours ouvrables suivants, afin de vous assurer que votre dossier a bien été déposé puis transféré dans le logiciel par le service concours.

En effet, tant que votre dossier n'est pas déposé et/ou transféré par le service concours, la mention suivante sera indiquée sur votre accès sécurisé *"Votre préinscription a été enregistrée le xxx à xx, le Centre de Gestion est en attente de votre dossier."*

Dès que votre dossier déposé aura été transféré dans le logiciel par le service concours, la mention suivante apparaîtra sur votre accès sécurisé *"Votre dossier a été reçu par le Centre de Gestion, il est en cours d'instruction."*

Lorsque votre dossier aura été instruit par le service concours et, dans l'hypothèse où il ne serait pas complet, la mention suivante figurera sur votre accès sécurisé *"Votre dossier est incomplet"*.

La liste des pièces manquantes à votre dossier sera alors mentionnée sur votre "espace candidat" et il vous appartiendra de transmettre celle(s)-ci, par voie dématérialisée ou postale, lorsque vous serez en mesure de les fournir.